

La démocratie en suspens

Abderrahim Lamchichi

Coup d'Etat légal, coup d'Etat constitutionnel, putsch déguisé... les qualificatifs n'ont pas manqué pour désigner le brutal coup d'arrêt porté par l'armée, en janvier 1992, au premier processus électoral engagé depuis l'indépendance de l'Algérie et la reprise en main autoritaire du pouvoir par un Haut Comité d'Etat.

La leçon du premier tour des élections législatives est sans appel : après trente ans de régime monolithique, et une crise socio-économique gravissime, non seulement la culture politique démocratique fait cruellement défaut, mais au lieu de l'émergence de forces démocratiques et laïques, c'est à une irrésistible ascension de l'islamisme radical que l'on a assisté. Dès lors, le pays se trouvait devant un tragique dilemme : poursuivre le processus électoral avec le risque d'offrir le pouvoir à ceux qui – pour paraphraser Pascal – réclament, au nom des principes démocratiques, des libertés qu'ils refusent, au nom de la religion, à leurs adversaires, ou bien alors suspendre la démocratie et remettre l'armée aux commandes de l'Etat.

Indubitablement, depuis l'amorce de l'ouverture politique, l'Algérie constituait, aux yeux des peuples maghrébins et arabes, mais aussi pour les pays du nord de la Méditerranée, un véritable laboratoire politique où se jouaient les chances d'instauration d'une démocratie infrangible et, probablement, d'intégration durable de la composante modérée de l'islamisme dans les circuits institutionnels et dans la vie parlementaire. Or l'installation d'un régime autoritaire et anticonstitutionnel – fût-ce au nom de la sauvegarde des libertés contre le danger d'une théocratie islamique totalitaire – est une véritable régression.

Comment l'Algérie est arrivée à cette situation inextricable ? Crise

économique, profond malaise social, impasses du populisme et vide politique, traumatismes culturels et montée de la contestation islamiste... : ce sont là quelques problèmes les plus graves, dont la mise en perspective est indispensable pour comprendre les événements actuels.

Le marasme économique

La chute brutale des prix du pétrole et la hausse du dollar, au milieu des années quatre-vingt, ont mis en évidence l'échec cinglant de la politique économique appliquée depuis l'indépendance : priorité aux industries lourdes (dites "industrialisantes") au détriment de l'agriculture, des industries légères, des biens de consommation, et des infrastructures sociales, caractère mono-exportateur de l'économie (les hydrocarbures constituant plus de 95% des recettes d'exportation), surcoût des investissements dans des industries à haute technologie, très capitalistiques et peu créatrices d'emplois, faible taux d'utilisation des capacités productives et de la productivité, non maîtrise des technologies importées, faible implication des salariés, mauvaise qualité des produits, indigence des infrastructures de stockage, de maintenance et de commercialisation, etc.

L'industrialisation massive, coûteuse, gaspilleuse et mal contrôlée, le poids politique, administratif et financier des services de planification et des grandes entreprises publiques en situation de monopole n'ont pas contribué à l'innovation ou au dynamisme économique. Ils ont empêché la réalisation des articulations – sur lesquelles étaient théoriquement fondés les effets de diffusion de la stratégie industrialiste – entre le secteur privé et le secteur public, entre l'appareil productif et le système de distribution, entre l'industrie et l'agriculture. Le sacrifice de cette dernière a réduit le pays à une dépendance alimentaire insupportable (l'Algérie importe environ 60% de ses besoins alimentaires), ajoutée à l'incapacité de l'économie à satisfaire les besoins nés de l'extension du salariat urbain : notamment en ce qui concerne les biens de consommation courante, les logements sociaux, les transports collectifs, les équipements sociaux, les secteurs de la santé, etc.

Le nouveau pouvoir avait, depuis quelques années déjà, engagé une série d'actions visant à réformer l'économie administrée et à mettre fin aux excès du dirigisme. S'étant résigné trop tardivement d'ailleurs à changer le cap d'une politique en tous points désastreuse, il s'est alors mis à pratiquer, tout d'abord, une pause dans l'industrialisation, prélude à la cruelle révision des choix antérieurs : désengagement

croissant de l'Etat, réhabilitation du secteur privé, recours à une gestion économique plus rigoureuse, plus grande ouverture en direction des investisseurs étrangers. A cela il convient d'ajouter l'indispensable réforme des entreprises publiques : plus grande autonomie de celles-ci, transfert de leur capital à des fonds de participation, nouveaux critères de gestion... L'objectif étant de les transformer en entreprises rentables, à plus forte productivité, capables de verser des dividendes à leurs nouveaux actionnaires.

Toutefois, l'ensemble de ces mesures, pour audacieuses et indispensables qu'elles soient n'en rencontrent pas moins deux sortes d'écueils incontournables : d'une part, les plus démunis sont les premiers à faire les frais des mesures de rigueur, ce qui est un facteur de déstabilisation sociale, d'autre part, s'il y a incontestablement rupture au niveau de l'ancien cadre institutionnel, rien n'assure qu'au niveau de la gestion quotidienne, l'évolution soit sensible. La "culture d'entreprise", comme on se plaît aujourd'hui à l'appeler, ne se décrète pas.

L'Algérie embrassera-t-elle le libéralisme avec autant de passion que naguère l'étatisme, en oubliant la question sociale et les vertus de l'Etat-providence ? Rude tâche que de rendre à l'économie son efficacité, restituer à la monnaie nationale sa valeur réelle en unifiant son taux de change avec celui du marché parallèle, alléger les charges de l'Etat, libérer les prix à la consommation, effectuer les séries d'ajustements nécessaires à la réalisation des grands équilibres, rendre à l'économie sa crédibilité sur la scène internationale et autoriser son passage durable à un système marchand et plus productif. Mais pour régler le problème de la dette, notamment ¹, le pays est conduit à réajuster ses demandes auprès du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale et à leur faire de plus amples concessions, ce qui débouche sur un programme d'ajustement draconien : allégement sévère des effectifs dans les entreprises et les administrations, hausse des tarifs publics, augmentation des taux d'intérêt pour répondre à une inflation trop élevée, dévaluation du dinar alors que le poids de la facture d'importation de biens de consommation sur les finances algériennes est considérable, etc.

Si ces mesures sont absolument indispensables pour sortir l'économie du marasme, il est tout autant vital — et urgent — d'éviter de faire supporter aux plus démunis le coût social des réformes, et surtout de déployer toutes les énergies pour résoudre les problèmes du chômage, du logement et de l'éducation, bref, d'améliorer la situation des couches de la population où recrute le Front islamique du salut (FIS).

Face à la détérioration de la conjoncture internationale, à la fragilisation corrélative du tissu économique, la situation sociale n'a

cessé, depuis le début des années quatre-vingt, de se détériorer, les facteurs de déstabilisation commençaient alors à faire sentir leurs terribles effets.

Le malaise social

La question démographique – longtemps occultée – devient cruciale : comment, en effet, assurer sa subsistance, son logement, son éducation à ce peuple nombreux (le taux d'accroissement démographique, de 3% par an, est l'un des plus élevés au monde, alors que la croissance du PIB est quasi nulle) ?

Lorsque les thèses industrialistes et la rhétorique nationaliste et tiers-mondiste faisaient florès, l'Etat algérien s'était présenté à la fois comme entrepreneur collectif et comme Etat-providence. Il ne peut plus désormais tenir ses engagements : c'est la faillite de la légitimité historique et de la légitimité basée sur la satisfaction de la demande sociale. Dans ces conditions, le malaise social ne cesse de croître et de s'amplifier et la faille sismique apparaît dans cette société qui fut naguère un modèle pour tous les peuples émancipés du Tiers-monde.

La jeunesse est la catégorie la plus importante d'une population qui a triplé depuis l'indépendance : sur 26 millions d'habitants, 60% ont moins de 20 ans, plus de 70% moins de 30 ans. Il est fort probable que si la situation économique était saine, c'eût été une chance inouïe pour le pays. Par malheur, ce n'est pas le cas et la jeunesse concentre l'essentiel des problèmes sociaux de l'heure : sur un total officiel de 854.000 chômeurs (23% au moins des actifs), 507.000, soit près des deux tiers, appartiennent à la tranche d'âge des 15-24 ans. Et 83% des chômeurs sont à la recherche d'un premier emploi : il s'agit donc bien d'un chômage d'insertion. Or, le système économique est manifestement dans l'incapacité de créer des emplois en nombre suffisant : les emplois nouveaux offerts par an (environ 100.000) équivalent à peine à la moitié de la demande annuelle sur le marché du travail (environ 250.000).

La faillite du système éducatif et le manque dramatique de logements ajoutent à l'exaspération de cette jeunesse qu'on ne saurait blâmer lorsqu'elle manifeste bruyamment sa colère. En revanche, le constat invite plutôt les tenants de l'ancien régime à infléchir leur lyrisme : dans les grandes cités, surtout dans les quartiers pauvres, les familles s'entassent dans des appartements minuscules, tandis que des milliers de jeunes, qui n'espèrent guère un avenir meilleur, sont condamnés à l'errance dans les rues faute d'emplois ou sont, dans le meilleur des cas, voués aux petites activités du secteur dit informel.

Le problème le plus dramatique, et probablement le plus urgent, est donc celui de l'habitat : le taux d'occupation par logement ne cesse de s'accroître et un phénomène de "bidonvillisation" se développe depuis quelques années à la lisière des grandes villes industrielles, où l'alimentation en eau potable n'est guère assurée de façon permanente selon les quartiers.

Au total, une bonne partie de la population algérienne vit dans des conditions précaires : transports en commun tragiquement insuffisants, pénurie de logements, délabrement de l'enseignement public, flambée des prix... A ces mauvaises conditions d'habitat et de vie quotidienne, il convient d'ajouter l'insuffisance de l'aide sociale et, dans l'ensemble, l'érosion du pouvoir d'achat des salariés, face à une hausse généralisée des prix à la consommation (l'inflation a atteint, en 1990, 25%).

Par ailleurs, le souvenir du colonisateur s'est éloigné pour des classes d'âge qui sont nées après l'indépendance et ne peut désormais plus servir d'exutoire aux nouveaux ressentiments : l'obsolescence de l'Etat post-colonial se révèle dans toute son ampleur et le compromis social qui a longtemps permis au régime de survivre est définitivement brisé.

L'impasse du populisme

Avec l'exacerbation des contradictions sociales et l'accumulation des frustrations de toutes sortes, l'érosion de la légitimité historique et des bases institutionnelles du pouvoir, entamée depuis le début des années quatre-vingt, s'accélère. Le parti unique, jadis auréolé par la guerre d'indépendance, comptable auprès du peuple et de l'histoire des milliers de martyrs qui lui confèrent sa légitimité, est à présent voué aux gémonies. L'idée que la vie politique fut, pendant vingt-huit ans, confiée à cet appareil – qui se prévaut certes d'avoir mis fin au mépris colonial, mais qui a mené le pays au désastre – devint insupportable. D'où la cassure du relatif consensus social qui avait prévalu deux décennies auparavant.

Et voilà mis en évidence les défauts du système politico-administratif: autoritarisme, bureaucratie, monopartisme, clientélisme, corruption, asphyxie de la société civile et interdiction de toute vie démocratique.

Ce système est d'autant plus honni que le fossé ne cessait de se creuser entre une majorité de familles vivant dans la précarité et une *nomenklatura* exhibant ses signes extérieurs de richesse. C'est le système de pénurie, ayant favorisé les trafics de tous genres et les spéculations effarantes, qui a permis aux quelques privilégiés

d'amasser des fortunes, non leur contribution au développement de l'investissement et du travail productifs créateurs de richesses.

Cette situation permet d'élucider les raisons de l'impasse du populisme. En effet, le principe de légitimité obéit à une logique propre, souvent inaperçue par ceux qui s'en réclament. Le fonder sur une symbolique qui renvoie à l'histoire, fut-elle héroïque, peut s'avérer en l'espèce singulièrement insuffisant. Il faut l'asseoir sans cesse dans la gestion économique, dans une régulation équilibrée et juste des différents intérêts en présence, et surtout dans la satisfaction des demandes en provenance de la société, particulièrement l'amélioration de la vie quotidienne des citoyens : c'est cela qui permet aux responsables des affaires de l'Etat de gagner l'adhésion de la nation et d'éprouver leur endurance, non leur aptitude au lyrisme.

La légitimité politique se fonde également, et par dessus tout, sur l'éthique des comportements. Comment, en effet, obtenir le consentement de la population lorsque la légitimité du système est minée ? Comment faire endurer à un peuple des sacrifices — parfois indispensables — lorsqu'ils ne sont pas supportés par tous ? Comment s'étonner que la légitimité politique soit corrodée lorsque les malversations et le marché noir ne se camouflent même plus ? N'est-il pas logique que l'opprobre la plus radicale soit jetée sur ces responsables qui ont institué le clientélisme et la corruption comme modes implicites d'administration, même s'ils feignent de faire acte de résipiscence ?

Une industrialisation mal conduite, une gestion administrative désastreuse et une redistribution inique des ressources ont engendré un système inefficace qui a surtout profité à une mince frange de la population. Tirant profit d'un marché parallèle érigé à ciel ouvert, des amitiés politiques, des courants d'affaires avec l'étranger, voire tout simplement des lacunes de l'Etat, une *nomenklatura* locale a pu s'enrichir à bon compte. L'étendue de la corruption, les détournements des deniers publics, les effets néfastes des comportements clientélistes dans l'administration ou dans le marché des petits et des grands trafics sur le détraquement du système tout entier deviennent manifestes et outrageants.

Dans ces conditions, l'idéologie indépendantiste se vide de son sens et se transforme en incantation verbale d'autant plus que progressivement le socialisme est identifié — comme dans les pays de l'Est — à la pénurie, et la référence révolutionnaire à l'interdiction de s'exprimer — comme dans tous les pays totalitaires.

C'est alors que la violence civile fait irruption sur la scène politique, provoquant la perturbation du corps social et aggravant l'instabilité du régime. Dès lors, toute critique est perçue, par les détenteurs du pouvoir absolu, comme menace suprême, péril pour la nation,

déstabilisation : il est vrai qu'en l'absence de culture de la démocratie, c'est la "culture de l'émeute" ² qui l'emporte et l'opposition prend souvent le ton et les formes de la vindicte et de la disqualification, lorsque les ressentiments et les rancœurs se sont accumulés contre un système qui ne permettait guère le dialogue.

Lorsqu'il devient délictueux de plaider pour l'esprit critique et pour l'avènement de l'Etat de droit, lorsque ce dernier est assimilé à la "culture de l'étranger" (argument cher aux islamistes) ou à un facteur de désordre, de division du pays et d'altération de l'autorité de l'Etat (argument de certains dirigeants nostalgiques de l'ère Boumedienne) alors l'inefficacité et la suspicion s'insinuent dans le système et en aggravent les distorsions.

Tous ceux qui bénéficient d'avantages acquis, de rentes de situations résistent aux réformes car ils savent leur statut social menacé.

Face au désenchantement révolutionnaire, à la dépression de l'idéologie étatiste, à la faillite du système à parti unique, toute demande de pluralisme devient, aux yeux des tenants de l'ancien régime, synonyme d'indiscipline, d'atteinte à la sûreté de l'Etat, d'outrage à la pureté de la révolution, d'irrévérence vis-à-vis de la mémoire des martyrs... Cette méthode – qui a longtemps justifié la perpétuation de l'interdiction de la liberté d'opinion – conduit irrémédiablement à des défauts dramatiques de communication, au divorce fatal entre l'Etat et la société civile. Une telle situation peut amener un pouvoir, qui voit se dissocier de lui la jeunesse de son peuple, à l'irréparable : ce fut le cas en octobre 1988, lorsque l'armée fut acculée à tirer sur une population exaspérée, et, par conséquent, à transformer une manifestation de colère, de désespoir et de revendications sociales en un bain de sang.

Des réformes politiques audacieuses

Pour dépasser cette situation d'incommunicabilité généralisée, il devint vital — à la fois pour la sauvegarde de la cohésion sociale et de la paix civile, mais aussi pour assurer la stabilité du régime — de créer les conditions de la transition vers la démocratie parlementaire : c'est le sens des réformes constitutionnelles entreprises depuis trois ans. En effet, il fallait rapidement créer les conditions de l'élaboration et de la diffusion, dans le corps social et dans le champ politique, d'une véritable culture politique démocratique, et surtout permettre qu'une opposition, normalement candidate à l'alternance politique, vectrice d'alternatives économiques, puisse s'exprimer en toute liberté, dans le cadre de l'Etat de droit.

Néanmoins, toutes les réformes politiques audacieuses entreprises

par l'équipe du Président Chadli Bendjedid (particulièrement, l'adoption d'une nouvelle constitution instituant le multipartisme, la séparation des pouvoirs, le retrait de l'armée des secteurs politiques, la garantie des libertés fondamentales privées et publiques...) sont intervenues trop tardivement. Elles n'ont pu ni éviter les profondes fractures dans le corps social et politique, ni surtout freiner la montée en puissance de cette composante déconcertante, mais désormais incontournable, de l'échiquier politique algérien : l'islamisme radical.

L'irrésistible ascension de l'islamisme

Détournant à son profit le malaise social, l'exécration du système politique et une quête profonde d'authenticité, l'islamisme vient rappeler à ses détracteurs que le religieux n'a jamais cessé d'être une dimension fondamentale des représentations qui sont au cœur même du lien social, qu'il imprègne toujours profondément la société civile, et qu'il peut ainsi devenir un redoutable instrument de mobilisation sociale et de contestation politique.

Menant, en effet, sur le terrain un travail efficace de solidarité avec les plus démunis – particulièrement avec les jeunes déclassés des grandes villes, placés dans des situations précaires – sachant exprimer, dans les mosquées ou par le biais d'associations caritatives et religieuses, l'exaspération de tous ceux qui subissent souffrances, discriminations et exclusions sociales, les militants activistes et les *imâm(s)* de l'islamisme radical ont déployé un prosélytisme redoutable. Utilisant l'Islam comme référent identitaire et culturel, ils ont su capter les sentiments de rejet du personnel politique, de détestation des effets pervers d'une modernisation mal maîtrisée et de demande sincère de spiritualité et de sens moral et éthique. La thématique de cet Islam prophétique a trouvé dans la réévaluation de la "personnalité arabo-musulmane" et dans l'exaltation du "projet civilisationnel" de la religion musulmane un support pour la contestation radicale de l'Occident et de l'Etat post-colonial.

Ayant réussi — depuis la fin des années 70, et tout au long de la décennie 80 — un ancrage social et culturel incontestable, les courants islamistes décident, surtout après les émeutes d'octobre 1988, de passer à une étape supérieure : profiter de l'ouverture démocratique pour accéder légalement au pouvoir. C'est dans ces conditions, que le FIS a réussi à remporter la majorité des municipalités et des Assemblées départementales (*Wilaya*). Malgré la sévère répression qu'il a subi pendant l'été 1991, suite à la stratégie quasi-insurrectionnelle

adoptée par ses militants, malgré l'emprisonnement de ses dirigeants, il a recueilli, lors du premier tour des élections législatives du 26 décembre 1991, 47% des suffrages des 59% de votants (25% des inscrits) et était en passe de remporter une écrasante majorité des sièges à l'Assemblée des députés.

Un tragique dilemme

Le Président de la République, qui était favorable à une cohabitation avec une majorité parlementaire et un futur gouvernement islamiste, et le Conseil constitutionnel, dont les membres ont refusé d'invalider les résultats d'élections considérées comme "régulières", disposaient de suffisamment d'armes constitutionnelles pour entraver toute velléité de remise en cause, par les islamistes, des libertés ; l'armée étant, dans tous les cas, vigilante pour garantir l'ordre constitutionnel. Pourtant, à quelques jours du second tour, un "Haut Conseil de Sécurité", puis un "Haut Comité d'Etat" ont brutalement pris la décision, lourde de conséquences, d'annuler les élections et de s'emparer du pouvoir, laissé vacant par un Président sommé par l'armée de démissionner.

Au lendemain du premier tour, les divergences étaient apparues rapidement et le fossé s'était creusé entre ces deux secteurs du pouvoir : la présidence de la République et une partie du FLN (représentée par Abdelhamid Mehri et Mouloude Hamrouche) d'une part, les militaires, le premier ministre et d'autres courants du FLN d'autre part. Par l'intermédiaire du secrétaire général de la présidence Abdelaziz Khellef, Chadli Bendjedid commençait à négocier avec le FIS les termes d'une cohabitation et d'un compromis politique jusqu'à l'élection présidentielle. On a même évoqué un accord secret qui était sûrement d'ailleurs à l'origine de la contre-offensive du camp résolument opposé au FIS.

En effet, au centre des débats de la hiérarchie politico-militaire étaient évoqués évidemment les risques de guerre civile dans l'hypothèse où s'instaurerait un Etat islamique, mais aussi les graves problèmes de la dette, de probables fuites de capitaux, du devenir des accords pétroliers entre l'Algérie et les compagnies étrangères... Les militaires étaient surtout convaincus que les islamistes seraient incapables de gérer l'économie et d'établir un ordre social basé sur l'équilibre des pouvoirs et sur la paix civile. Ce qui, à leurs yeux, aurait eu pour conséquence néfaste la perte de crédibilité de l'Algérie sur la scène régionale et internationale.

D'où la décision du Haut Conseil de sécurité de se saisir du pouvoir, de suspendre le processus électoral, après avoir imposé au chef de

l'Etat une démission tout autant précipitée que surprenante, précédée d'une dissolution, tout autant discrète qu'anticonstitutionnelle, de l'Assemblée nationale.

Le souci légaliste et l'enveloppe constitutionnelle de ce Comité ne sauraient masquer le fait qu'il s'agit d'un coup d'Etat : c'est bien l'armée qui détient, au sein de ce groupe représentant le complexe politico-militaro-industriel, l'essentiel du pouvoir.

L'appel à Mohamed Boudiaf (figure historique de la lutte d'indépendance, opposant farouche aux trois Présidents successifs de l'Algérie, bénéficiant de l'image de l'homme intègre n'ayant profité d'aucun privilège de la *nomenklatura*, extérieur aux luttes de factions depuis son exil forcé au Maroc en 1964...) est une tentative pour doter le Haut Comité d'Etat qu'il préside d'une légitimité historique.

Or, celle-ci est épuisée aux yeux de l'immense majorité de la population. Elle ne saurait en aucune manière compenser le manque de légitimité démocratique.

Certes Ali Kafi (président de l'organisation nationale des anciens combattants), Ali Haroun (ministre des Droits de l'Homme), Tidjani Hadam (recteur de la Mosquée de Paris) sont censés représenter la société civile et surtout incarner deux de ses préoccupations majeures : le *religieux* d'un côté, avec un Islam de progrès, moderne, tolérant et ouvert et les *Droits de l'Homme*, la *laïcité*, le *pluralisme*, l'*Etat de droit*, d'autre part.

Mais en réalité, ils ne disposent d'aucun pouvoir tangible. Car celui-ci revient à l'armée qui contrôle *de facto* le Haut Comité d'Etat et tout le processus en cours. Celle-ci est, en effet, représentée par le général Khaled Nezzar, l'homme fort du Conseil adversaire déclaré du FIS, ayant dirigé la répression des émeutes d'octobre 1988 et l'état d'exception de l'été 1991.

Les garanties de l'Etat de droit

Emanation directe donc de l'armée, substituant à la volonté du peuple la sienne propre, puisqu'il n'envisage aucune élection avant 1994, le nouveau pouvoir a pour objectif de différer les échéances, de gagner du temps, tout en donnant une caution juridique légale aux décisions d'exception (art. 87 de la constitution) qu'il sera probablement amené à prendre.

Or, à l'inverse des régimes totalitaires qui se croient inaltérables, le principe démocratique se fonde sur l'alternance et sur la régulation pacifique des diverses sollicitations en provenance de la société ; l'esprit démocratique accepte notamment l'idée de défaite électorale et

prend appui sur la compétition politique légale, loyale et franche, pour reconquérir le pouvoir. De toute façon le FIS représente la principale force politique et sociale du pays et il est illusoire de croire qu'en "cassant le thermomètre" on puisse espérer guérir la "fièvre" de ce corps social gravement atteint.

A ce propos, le soutien apporté à l'armée par une partie non négligeable de l'élite démocratique algérienne révèle que les vieux réflexes autoritaires, hérités de la période du parti unique, continuent malheureusement de caractériser les relations et les conceptions du politique. Exception faite de l'attitude courageuse et exemplaire de Aït Ahmed leader du FFS qui a montré qu'il était homme de principes, profondément convaincu des vertus de la démocratie. Or l'islamisme fut précisément généré (en plus de la misère – de la "souffrance sociale", comme dirait Pierre Bourdieu) par la dictature.

Quand on opte pour la logique de l'interdiction, de la répression et de l'exclusion, on entre dans un cycle infernal préjudiciable pour la démocratie. Aussi, le coup d'arrêt donné au processus électoral, l'instauration d'un pouvoir autoritaire risquent de discréditer l'idée même de démocratie aux yeux d'une population non encore massivement acquise aux valeurs qui fondent la modernité politique. Tout ceci risque d'engager le pays dans un cycle de violence et de ruiner pour longtemps toute perspective sérieuse d'alternance démocratique.

Pourtant la crainte des démocrates (particulièrement les femmes) devant de possibles (et terribles) dérives totalitaires de l'islamisme radical est parfaitement légitime. Mais était-il judicieux d'interrompre le processus électoral ? Ne valait-il pas mieux accepter le verdict du suffrage universel et, pourquoi pas, jouer le jeu de l'alternance, permettre aux islamistes de se confronter à l'usure du pouvoir et les inciter au pragmatisme, tout en restant vigilant, et, le cas échéant, faire face à toute atteinte à l'Etat de droit. La Constitution permettait cela. Le Président de la République disposait de plusieurs recours : deuxième lecture d'une loi votée à la majorité simple, soumise alors au vote des deux-tiers ; soumettre au Conseil Constitutionnel, dont la décision est irrévocable, une loi votée aux deux-tiers, jugée inconstitutionnelle, possibilité de dissoudre l'Assemblée Nationale... Par ailleurs, l'Assemblée Nationale ne peut voter la révision de la Constitution qu'aux trois-quarts.

En bien des points, la Constitution algérienne de février 1989 — qui s'apparente à celle de la Ve République Française — permet un pouvoir exécutif renforcé et centré sur la Présidence. Elle offrait au président la possibilité de maîtriser les secteurs clés de la souveraineté : c'est-à-dire la Défense et les Affaires extérieures. De plus, le président était en mesure de nommer et révoquer le premier ministre, il bénéficiait du

droit de dissoudre l'Assemblée Nationale, de décréter l'état de siège ou d'exception voire de légiférer par ordonnances. Il était autorisé à proposer, par référendum, une modification de la Constitution.

Plus fondamentalement, et au delà de ces aspects juridiques, les nombreux partis et associations démocratiques, telles les Ligues des droits de l'Homme et les associations féministes étaient déterminés à résister farouchement à toute décision anticonstitutionnelle et à toute atteinte à l'Etat de droit d'un futur gouvernement islamiste. N'a-t-on pas assisté, dès le lendemain du premier tour, à des rassemblements organisés par les femmes algériennes et à l'impressionnante "marche pour la démocratie" du Front des Forces Socialistes?

En revanche, en instaurant un régime autoritaire, anticonstitutionnel et sans légitimité populaire aucune, en poursuivant les arrestations, juridiquement injustifiées, des leaders les plus "modérés" du FIS, les nouveaux dirigeants algériens plongent le pays dans une aventure politique aux contrecoups incalculables.

De lourdes conséquences peuvent en résulter : légitimer les régimes despotiques arabes dans leur refus de la démocratisation des sociétés ; précipiter la radicalisation d'une frange de plus en plus importante de l'islamisme et affaiblir l'influence de ses courants les plus réalistes ; attiser les contradictions au sein de l'armée... Bref, le vide politique ainsi créé pourrait générer toutes formes de désespoir : d'où les menaces d'instabilité et de turbulences.

Le coup de force du 11 janvier ne saurait en aucune manière constituer une solution pour sortir l'Algérie de la crise : comment en effet espérer impulser une nouvelle dynamique économique en dissociant les exigences de la réforme économique et celle du maintien de la paix civile de l'alternance démocratique ?

L'une des vertus du système démocratique ne consiste-t-elle pas précisément à créer les conditions par l'instauration de débats contradictoires autour de divers projets de société ? En agissant de la sorte, ne risque-t-on pas de ruiner l'idée même de démocratie ?

On ne saurait négliger une autre conséquence grave : la perturbation du corps de l'armée. Certes, cette dernière est très homogène, fortement hiérarchisée et imprégnée par les idéaux de novembre 1954. Mais jusqu'à quel point les appelés, et une partie de leurs cadres, accepteront-ils que celle-ci soit l'instrument de la répression (le traumatisme d'octobre 1988 est encore présent), du maintien du *statu quo ante* et de sauvegarde d'un régime tant décrié par la population ?

Par ailleurs, comme les émeutes de l'été 1991 l'ont montré, le mouvement islamiste dispose d'une impressionnante machine de mobilisation à travers tout le territoire national et d'une capacité surprenante d'unité et de cohésion face aux défis. Mais — les mêmes événements l'ont attesté — des fractures importantes peuvent apparaître

au sein de son instance dirigeante : le *Majlis al-Shûrâ* (Conseil consultatif), manifestant les clivages qui ne cessent de le diviser en plusieurs courants, particulièrement en période de crise. L'attitude à définir face aux nouvelles autorités — surtout si le processus des arrestations des *imâm(s)* et des cadres dirigeants se poursuit — est susceptible de donner lieu à de nouvelles cassures allant dans le sens du renforcement des tendances les plus radicales et de l'affaiblissement des courants les plus modérés.

L'urgence du dialogue

Il est en revanche plus salubre, pour un pays qui a besoin de paix civile afin de résoudre les énormes défis économiques, que s'instaure un véritable dialogue social et politique. Les religieux et les laïcs notamment, mais plus généralement les représentants des différents courants politiques, philosophiques et sociaux doivent apprendre à vivre ensemble, chacun restant fidèle à sa foi, à ses exigences propres, à sa philosophie... mais tous scrupuleusement respectueux des règles du jeu démocratique. Dans ces conditions, il est un devoir civique de respecter la volonté issue du suffrage universel, quelle qu'elle soit, tout en demeurant vigilant pour préserver les libertés et l'ordre constitutionnel.

Les démocrates devraient se garder des réactions de rejet systématique des islamistes et des attitudes discriminatoires à leur égard. Certes, le mouvement islamiste aurait probablement usé de toutes les prérogatives que lui aurait conféré la loi pour imposer l'"ordre moral" tant célébré par sa base, dans les mosquées, lors des imposants prêches : interdiction des boissons alcoolisées, exigences vestimentaires, atteinte aux fragiles acquis de la femme algérienne, fichage et répression des opposants, etc.

Mais c'est une erreur politique — *pédagogique* — de choisir la solution de l'interdiction et de la répression au lieu du combat politique et sur le terrain social et associatif. Il convient plutôt d'ancrer durablement le système du multipartisme dans la vie politique, de créer les conditions d'une intégration véritable de la composante modérée de l'islamisme dans les circuits institutionnels et dans la vie parlementaire. Cela suppose notamment le respect des croyances, des idées et des opinions défendues par les islamistes les plus tempérés et les plus mesurés, en ce qu'elles comportent de positif.

Tous les islamistes ne cherchent pas forcément à imposer un Etat théocratique : nombre d'entre eux sont animés essentiellement par le souci de concilier la modernité et quelques valeurs fondamentales

spirituelles et morales.

Mais il ne faut pas que l'espoir de sauvegarde de ces valeurs soit le prétexte à un repli hors du monde moderne. Une modernité originale reste à inventer, qui consiste à concilier et à amalgamer la culture héritée du passé, qui est au fondement de l'identité, et la culture moderne, qui repose sur la raison critique, la tolérance, la laïcité et la démocratie.

Certains médias ne véhiculent de l'Islam qu'une image négative, diabolisée, de laquelle on ne retient que des discours outranciers. On craint à juste titre, les effets dévastateurs d'un islamisme radical moins intéressé par les vertus de la démocratisation de la vie publique — et par les valeurs positives et universelles qui furent au fondement de l'Europe des Lumières — que par la prise violente du pouvoir et son accaparement en vue d'instaurer une théocratie totalitaire. Mais l'on oublie l'existence de nombreux courants musulmans modérés, débonnaires, parfaitement intégrés au monde moderne et scrupuleusement attachés à la légalité démocratique.

L'on oublie surtout que l'Islam avait naguère fécondé une brillante civilisation, qu'il avait transmis à l'Europe l'héritage de la science et de la philosophie grecque. L'on oublie que des débats fructueux sur la laïcité, la modernité, la démocratie parlementaire, l'émancipation de la femme... traversent ce monde arabo-musulman en crise depuis le XIXe siècle! Il faut rappeler l'existence, aujourd'hui même, d'un autre Islam, celui de la tolérance, de la clémence, celui qui prône la recherche de la paix et du dialogue, à côté de l'Islam mystique qui a des racines communes avec les autres religions (comme s'efforce de le promouvoir Eva de Vitray-Meyerovitch cette grande dame, traductrice de Mohamed Iqbâl et de Jalâl al-Dîn al-Rûmî). Cet autre Islam a pour référence Cordoue — berceau d'une grande civilisation de l'esprit et d'une cohabitation exemplaire des Juifs, des Chrétiens et des Musulmans.

Il existe une islamité fondée sur une lecture moderne du texte révélé et de la tradition prophétique, ainsi que sur l'effort d'interprétation (*ijtihâd*), susceptible d'offrir des perspectives réelles pour un dialogue fécond entre musulmans réformistes et libres-penseurs progressistes. Ce dialogue pourrait donner naissance à une laïcité originale, distincte du modèle européen, mais garantissant la séparation de la foi religieuse d'avec l'action politique, la neutralité des lieux de culte, la liberté de conscience, l'égalité effective entre hommes et femmes, la non-soumission du droit positif à la *shari'a*.

Aussi, à plus long terme et de manière plus fondamentale, l'énorme défi posé à la société algérienne – et aux sociétés arabo-musulmanes d'une façon générale – consiste à échafauder une forme originale, spécifique, d'insertion durable dans la modernité. L'émergence d'une société civile plurielle et l'adhésion à la laïcité ne sont pas inconciliables avec les valeurs de l'Islam. L'invention démocratique requiert aussi de

maintenir vivaces la tradition et la culture, tout en suscitant les percées de l'imagination.

L'exigence de justice sociale

Dans l'immédiat, le facteur de désagrégation interne le plus préoccupant, parce qu'il menace la cohésion même de l'Algérie, est cette brisure sociale entre pauvres et riches, dans une société où l'explosion démographique et le marasme économique ont atteint un degré insupportable. Comment espérer voir s'installer durablement une société libre et démocratique lorsque se juxtaposent, dans cet univers économique incertain, deux mondes hétérogènes et inégaux : *nomenklatura* de l'ancien système à parti unique d'un côté, jeunes exclus vivant dans le désœuvrement le plus total de l'autre ?

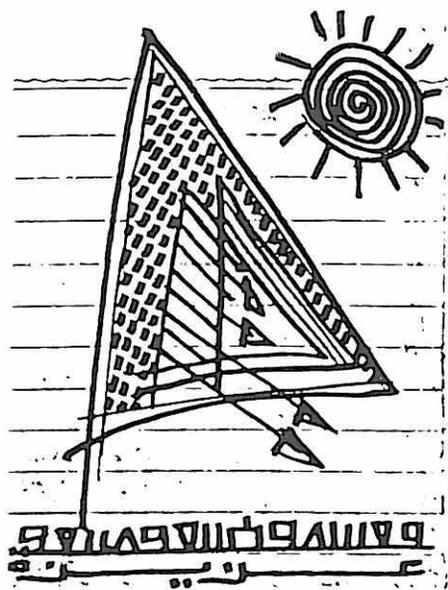
Aucune réforme politique ou financière ne sera véritablement efficace si elle omet d'articuler, de manière profonde et cohérente, l'efficacité technique à la justice sociale. Cette exigence de justice sociale n'est incompatible ni avec le multipartisme ni avec l'économie de marché : elle en est, bien au contraire, la sauvegarde. Une politique qui entend concilier justice et efficacité ne peut faire l'économie d'une autonomisation de la société civile au regard de l'Etat. La liberté politique doit s'instituer dans ces confrontations des divers projets de société et dans ces évaluations critiques des bilans que seul permet un multipartisme constitutionnellement garanti.

Cependant, ces conditions formelles de la démocratie — entendons information libre et objective, élections transparentes, alternance politique, indépendance de la justice, Etat de droit... — ne seront garanties que si les sous-tend et les valide une culture politique démocratique moderne.

Abderrahim Lamchichi est Maître de Conférences en science politique à la Faculté de Droit d'Amiens, auteur de *Islam et contestation au Maghreb*, L'Harmattan, 1990 et de *L'Algérie en crise*, L'Harmattan, 1991.

Notes

- 1 La dette publique extérieure de l'Algérie est passée de 1 à 25,6 milliards de dollars entre 1970 et 1990 ; elle représente environ 60% du PIB et le ratio service de la dette/exportations a atteint 56% en 1990.
- 2 Selon l'expression de Bertrand Badie, *Les Deux Etats. Pouvoir et société en Occident et en terre d'Islam*, Fayard, 1986.



Dessins de Rachid Koraïchi
extraits de ses "Petits Carnets"